



1. Identification du promoteur – promotrice du projet au sein de RESCIF

1.1. Nom, prénom, fonction

1.2. Institution de référence du promoteur – promotrice

2. Identification des autres membres du personnel des institutions du RESCIF impliqué.e.s dans le projet

Nom	Prénom	Fonction	Institution

3. Identification des partenaires hors-RESCIF impliqué.e.s dans le projet (le cas échéant)

Nom	Prénom	Fonction	Institution

Si le projet consiste à renforcer un projet existant, précisez son caractère innovant :

Cette collaboration a-t-elle fait l'objet d'un financement antérieur du RESCIF ?
Précisez les financements antérieurs obtenus dans le cadre de ce Laboratoire Conjoint

Précisez les financements complémentaires qui pourraient assurer la pérennité du projet.



FONDS d'appui à l'internationalisation des Laboratoires Conjoints du RESCIF

Formulaire de candidature 2026

4. Description du projet

4.1. Intitulé

4.2. Objectif(s) poursuivi(s)

4.3. Description des activités prévues, année par année (maximum 3 ans)

4.4. Retombées du projet pour le réseau en termes de qualité de la recherche, de la formation et/ou des services à la société (il est important de mettre en avant le caractère collectif des retombées du projet pour le RESCIF)

4.5. En cas de partenariats avec des institutions en dehors du réseau RESCIF, quels sont les apports spécifiques des partenaires RESCIF et hors-RESCIF dans la collaboration ?



5. Budget du projet

Dépenses éligibles :

- les frais de déplacements et/ou de séjour pour des activités de formation ou de recherche liées au projet; acquisition de matériel scientifique ou de laboratoire, acquisition de publications scientifiques sur support papier ou numérique, achat de consommables, participation à des colloques, frais de réseautage, matériel de sensibilisation à l'internationalisation (par ex: brochures ou vidéos encourageant la mobilité);
- le recrutement de jobistes ou consultant-e-s de manière ponctuelle en appui au pilotage de l'internationalisation de l'entité (création de banque de données, benchmarking spécifique à l'entité, réalisation d'enquêtes, etc.)

Dépenses non éligibles :

- l'engagement sous contrat de personnel administratif, scientifique ou académique ;
- les frais de déplacement et de séjour du/de la délégué.e d'une institution membre pour participer à une séance des délégués.

5.1. Frais à charge du FAI-RESCIF

	Année 1	Année 2	Année 3	Description
Frais de voyage				
Frais de séjour				
Frais de fonctionnement				
Total (maximum 15 000 €)				



5.2. Frais à charge d'autres sources de financement

Source de financement	Montant financé	Description
Total		

Dans le cas d'une collaboration avec une ou plusieurs autres institutions hors-RESCIF, il est attendu que le ou les partenaires contribuent financièrement au projet. **Cette contribution doit être confirmée dans une lettre de la ou des institutions partenaires.** S'il n'y a pas de contribution financière du ou des partenaires, veuillez expliquer comment la réciprocité dans la collaboration sera assurée.



6. Avis motivé du responsable du Laboratoire Conjoint (et du /de la délégué.e RESCIF) montrant en quoi les objectifs de ce projet s'alignent avec ceux du réseau :

- 6.1. promouvoir la recherche utile pour le développement des pays dits émergents ;
- 6.2. encourager la formation des jeunes chercheurs à des technologies les plus avancées ;
- 6.3. favoriser le transfert et l'implémentation des dernières innovations technologiques et ce, au travers du renforcement des collaborations au sein du réseau ou encore au travers de la mise en place de dispositifs de promotion à l'international du réseau.

6.1. – Avis du responsable du Laboratoire Conjoint

Signature

Nom

Fonction

Date

6.2. – Avis du/de la délégué.e de l'Institution RESCIF où se trouve le siège principal du Laboratoire Conjoint

Signature

Nom

Fonction

Date